

## Témoignage de M. Hubert Geoffroy Demandeurs d'asile

Je m'appelle Hubert Geoffroy, je suis membre de l'équipe demandeurs d'asile à Chambéry.  
J'habite Le Bourget du Lac et je fais partie de la paroisse Saint Pierre du Lac.

Jean Duquesnois m'a demandé de témoigner devant vous, dans le cadre du thème de cette journée de mon expérience du contact avec les demandeurs d'asile. Je ne peux pas parler des demandeurs d'asile sans commencer par quelques flashes rapides vous situant les problèmes posés.

L'équipe « demandeurs d'asile » fonctionne depuis début 2002 (je l'ai rejointe en juin 2002).

Elle est le bras actif d'un collectif d'associations dont le porteur matériel et financier est le Secours catholique de Savoie. Les bénévoles intervenants (outre ceux rattachés nommément au Secours Catholique) font partie d'associations (Amnesty International) ou viennent à titre individuel.

Ce qui sera dit est mon témoignage et pas celui de l'équipe.

Un demandeur d'asile n'est pas un sans papier ni un clandestin. Il dispose d'une carte de séjour pendant toute la durée de la procédure.

Les demandeurs d'asile reçus à Chambéry proviennent essentiellement de deux grandes régions :

- L'est européen actuellement (Géorgie, Arménie, Kosovo, Albanie,...)
- L'Afrique francophone (essentiellement la République démocratique du Congo, ex Congo Belge)

Plus de la moitié des personnes reçues ne parlent ni ne comprennent le français ce qui n'est pas neutre dans l'établissement de rapports interpersonnels.

Seulement 20 à 30% des demandeurs d'asile obtiennent le statut de réfugié.

S'interroger sur la qualité de la relation entre les bénévoles de l'équipe et les demandeurs d'asile, c'est à mon sens rencontrer le thème de cette journée « Pastorale de la miséricorde et de la tendresse de Dieu »

Un peu méfiant par rapport au mot « miséricorde », très présent dans nos liturgies et à son sens, j'ai consulté le Petit Robert et j'y ai trouvé comme définition : « qui a le cœur sensible au malheur ».

Je crois que cela caractérise l'action de tous ceux qui sont présents dans l'équipe car sensibles à leurs difficultés, ils souhaitent accompagner et aider ceux qui ont quitté leur pays pour un avenir incertain.

Mais au-delà d'une aide évidente, quelle qualité de relation humaine y a-t-il dans les contacts que nous avons avec eux ?

Pour essayer de répondre, je vais revenir au parcours dans le temps d'une personne qui demande l'asile. Il y a deux ou trois étapes :

- Je fais reconnaître ma qualité de demandeur d'asile (cette période est devenue plus longue et plus complexe depuis quelques années)
- Je fais un dossier et je suis interrogé à l'OFPRA
- S'il y a lieu (refus), je fais un recours devant la cour nationale du droit d'asile.

Pendant cette période, l'équipe demandeur d'asile m'accompagne sauf si à un moment, je suis admis dans un CADA (Centre d'Accueil pour Demandeur d'Asile)

Cela signifie que (le logement mis à part) nous nous substituons au CADA sur le plan administratif ;

Il y a pendant cette période des procédures à respecter, des délais à tenir. Cela a impliqué des évolutions depuis le début de l'équipe.

Nous nous sommes professionnalisés, nous sommes devenus plus rigoureux à tous niveaux, laissant peut-être moins de place à la relation interpersonnelle. Il nous faut être efficace par rapport à l'objectif (difficile) pour les personnes d'obtenir le statut de réfugié.

Les relations restent bienveillantes et plutôt agréables (il peut y avoir quelques clashes).

Dans ce que j'ai décrit, la miséricorde exercée est unilatérale, c'est un bien fait aux autres.

Y a-t-il des moments où des actes authentiques de miséricorde (bilatéraux) sont posés ?

Oui, probablement. Exemple personnel – d'autres exemples.

Question (difficile) :

Quid d'une participation des communautés chrétiennes à l'accueil des demandeurs d'asile ?

Est-ce que la diaconie des communautés peut se manifester dans ce domaine ?